

COMMUNE DE LACAVE

Plan Local d'Urbanisme



Liste des servitudes d'utilité publique
Pièce n°7- b

PLU arrêté le 18 juillet 2007
PLU approuvé le : 16 février 2008



REÇU

03 MARS 2008

LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS

Contacts :
Cédrine CONSTANS – Responsable pôle urbanisme
Sandrine TRONI – Chargée d'études pôle urbanisme
Tecnosud – 574 rue Félix Trombe
66100 Perpignan

Tél. : 0 825 811 933
Fax : 04 68 68 65 71



Intitulé de la servitude	Code du plan	Date de l'acte ayant institué la servitude	Ministère ou service responsable	Observations
<i>Servitude relative à l'établissement de canalisations électriques : liaison Lédar-Mancioux</i>	I4	Décret du 10 octobre 1932	RTE GET BEARN 2 rue Faraday ZI La Linière 64 140 BILLIERE Tel 05.59.92.53.00	Obligation de laisser le libre passage et l'accès aux agents de l'entreprise exploitante
<i>Plan de Prévention des Risques</i>	PM1	Arrête Préfectoral du 30/12/2003	RTM 9 rue du Lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX Cedex Tel 05.34.09.82.83	Règlement du PPR opposable à toute construction
<i>Servitude relative communications téléphoniques et télégraphiques Liaison F423 Saint Gaudens-Foix</i>	PT3	Arrête Préfectoral du 15/09/1983	France Telecom UI/MP Servitudes 33 rue Philippe Lebon 81013 ALBI Cedex 9 Tel 05.63.77.19.80	Obligation de laisser le libre passage et l'accès aux agents